

SALLES COMMUNALES Délibération du 24/06/2024				
MANIFESTATIONS	HIVER (1er octobre au 31 mars)			
	HABITANTS CAPELLOIS	ASSOCIATIONS (1)		NON CAPELLOIS
		Participation aux charges de fonctionnement		
Salle Hennebelle : Capacité 365 personnes - CAUTION demandée 500 €				
Vin d'honneur	150,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	260,00 €
Repas 1 journée	290,00 €	----- 1	290,00 €	500,00 €
Par journée supplémentaire	190,00 €	1 salle 1 fois/an (Ete ou Hiver)	190,00 €	330,00 €
Manifestations payantes	440,00 €	180,00 €	440,00 €	750,00 €
Par journée supplémentaire	280,00 €	120,00 €	280,00 €	480,00 €
Halle Michel Flandre : Capacité personnes - CAUTION demandée 1 500 €				
Vin d'honneur	320,00 €	1ère utilisation Frais Fonctionnement	Seconde utilisation	550,00 €
Totalité de la Halle - 1 jour	1 010,00 €	410,00 €	1 010,00 €	1 720,00 €
Par journée supplémentaire	570,00 €	230,00 €	570,00 €	970,00 €
Manifestations payantes Totalité de la Halle - 1 jour	1 530,00 €	620,00 €	1 530,00 €	2 610,00 €
Par journée supplémentaire	950,00 €	380,00 €	950,00 €	1 620,00 €
1/2 Halle 1 jour	510,00 €	210,00 €	510,00 €	870,00 €
Par journée supplémentaire	290,00 €	120,00 €	290,00 €	500,00 €
Manifestations payantes 1/2 Halle - 1 jour	770,00 €	310,00 €	770,00 €	1 310,00 €
Par journée supplémentaire	480,00 €	200,00 €	480,00 €	820,00 €
Salle des Expositions : Capacité 1000 personnes - CAUTION demandée 1 000 €				
Vin d'honneur	130,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	230,00 €
Brocante	470,00 €	----- 1	470,00 €	800,00 €
Autre manifestation 1 jour	300,00 €	salle 1 fois/an (Ete ou Hiver)	300,00 €	510,00 €
Par journée supplémentaire	200,00 €		200,00 €	340,00 €
Manifestations payantes	680,00 €	280,00 €	680,00 €	1 160,00 €
Par journée supplémentaire	460,00 €	190,00 €	460,00 €	790,00 €
Maison des Associations (Grande salle) - CAUTION demandée 500 €				
Vin d'honneur	120,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	210,00 €
Utilisation 1/2 journée	80,00 €	----- 1	80,00 €	140,00 €
Utilisation 1 jour	130,00 €	salle 1 fois/an (Ete ou Hiver)	130,00 €	230,00 €
Par journée supplémentaire	100,00 €		100,00 €	170,00 €
Manifestations payantes	260,00 €	110,00 €	260,00 €	450,00 €
Par journée supplémentaire	180,00 €	80,00 €	180,00 €	310,00 €
Maison des Associations (Petite salle) - CAUTION demandée 300 €				
Utilisation 1 jour	50,00 €	1ère utilisation GRATUITE	50,00 €	90,00 €
Par journée supplémentaire	60,00 €	1 salle 1 fois/an (Ete ou Hiver)	60,00 €	110,00 €
Manifestations payantes	190,00 €	80,00 €	190,00 €	330,00 €
Par journée supplémentaire	150,00 €	60,00 €	150,00 €	260,00 €
SALLE DU FOYER CLUB - CAUTION demandée 500 €				
Vin d'honneur	150,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	260,00 €
Utilisation 1/2 journée	130,00 €	----- 1	130,00 €	230,00 €
Utilisation 1 jour	180,00 €	salle 1 fois/an (Ete ou Hiver)	180,00 €	310,00 €
Par journée supplémentaire	170,00 €		170,00 €	290,00 €
Manifestations payantes	370,00 €	150,00 €	370,00 €	630,00 €
Par journée supplémentaire	290,00 €	120,00 €	290,00 €	500,00 €

Pour toutes les salles - Mise en place des tables et des chaises n'est pas assurée par le Service Technique
Si livraison autres que salles communales, la demande doit être faite 7 jours avant la manifestation et un forfait de 100 € sera demandé.

RÉUNIONS PRIVÉES	
Base 1/2 journée ou inférieur à 4 heures	
Salle HENNEBELLE	260,00 €
DEMI HALLE	280,00 €
TOTALITÉ de la HALLE	550,00 €
SALLE des EXPOSITIONS	230,00 €
MAISON DES ASSOCIATIONS	210,00 €
SALLE du FOYER CLUB	260,00 €

Concessions Cimetière (délib. du 23/03/2010)	Emplacement	150,00 €	Colombarium	600,00 €
--	-------------	----------	-------------	----------

(1) Associations ayant siège social à La Capelle : La première demande est gratuite sauf HALLE et manifestations payantes (les frais de fonctionnement seront à régler).

Pour les salles autre que la Halle, si la 1ère utilisation est en hiver, une facturation des frais de chauffage sera demandée.

La réservation est effective par le dépôt du chèque en Mairie, qui sera encaissé après utilisation de la salle.

UN CHÈQUE DE CAUTION SERA DEMANDÉ À LA RÉSERVATION, MÊME POUR LES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES DE LA GRATUITÉ DES SALLES.

Assimilé à une association CAPELLOISE, le COS GENDARMERIE : GRATUITE UNE SEULE FOIS PAR AN pour toutes les salles sauf la Halle Michel FLANDRE, un forfait de 150 € sera demandé pour les frais de fonctionnement.

Pour la Halle Michel FLANDRE (Voir la participation ci-dessus).

Les associations capelloises ou les Capellois s'engagent à ne pas servir de prête-nom pour masquer l'utilisation des salles par un particulier même adhérent, ou pour une association extérieure.